

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 26 JUI 2025

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (8)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière adjointe), Dominique BRET (Secrétaire générale), Rémi BAUDOT, Lucas BASSET, Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier), Joël LE COZ (Secrétaire général adjoint), Sylvie MARCHESIN

Membre excusé/absent (1)

Alix VILLAR

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en distanciel ; Début de la réunion à 20h35.

1. Approbation définitive du Compte-Rendu du BD du 14 mai 2025

Le compte-rendu du Bureau directeur du 14 mai est approuvé définitivement à l'unanimité des présents.

2. Projet de Développement Fédéral / Contrat de Délégation

Comme validé par le Comité directeur, le Bureau finalise le document à partir des remarques reçues.

Marie-Violaine PALCAU présente les documents à remplir pour l'obtention du contrat de délégation.

Le Bureau directeur valide les propositions.

3. Relations institutionnelles

- CNOSE

Le Président informe qu'a été élue au CA du CNOSE une représentante de la fédération de Montagne Escalade, par ailleurs licenciée au club d'orientation de Colmar.

4. Relations partenariales

- Conventions

Le Président informe que la convention avec la FFSportU a été signée lors de l'Assemblée Générale du CNOSE.

Les conventions avec l'UNSS et l'UGSEL sont en cours de finalisation.

Une réunion est prévue le vendredi 4 juillet pour relancer la convention avec l'USEP.

- ONF

Malgré les discours positifs du CNOSE avec la désignation d'une personne en charge du dossier, celui-ci n'avance pas. Par ailleurs, au sein de l'ONF, le dossier a été transmis à la direction des relations institutionnelles.

5. Retransmissions Télé

Le Président rappelle qu'en début d'année, des discussions avaient eu lieu avec l'IOF et Robin DEVRIEUX conduisant à envisager de ne pas retransmettre les compétitions internationales mais certaines manifestations nationales avec l'implication des organisateurs de celles-ci.

Depuis, l'IOF a revu ses tarifs et s'est engagée à une couverture plus grande des athlètes français. Ce changement de position modifie le choix initial mais le budget de la Fédération ne permet pas d'envisager la retransmission des événements internationaux et des événements nationaux.

La commission Communication et les athlètes de haut niveau sont pour privilégier les retransmissions internationales plutôt que celles nationales, la retransmission d'une course individuelle étant, de plus, jugée non pertinente (pour 2025, il s'agit du championnat de France de Sprint du 1^{er} novembre, le CNE ne se prêtant pas à une retransmission TV et le CF de Relais-Sprint n'ayant pas été retransmis).



Après discussions, au vu du faible risque financier, le Bureau décide, avec une abstention, de s'engager financièrement pour les retransmissions internationales et de déposer un dossier ANS pour la retransmission de manifestations nationales et de partager les frais restants entre la Fédération et les organisateurs (Dominique BRET et Jean-Philippe STEFANINI ne participent pas au vote).

6. Points divers

- Le Président fait part de sa satisfaction de voir que les commissions fonctionnent bien.
- L'affichage Signal Sports dans l'ensemble des clubs est une obligation ministérielle. Il est proposé de faire cet affichage sur le site internet du club pour les structures ne disposant pas de local.
- Le Bureau directeur valide à l'unanimité la candidature de Jean-Marie TORRES (Nouvelle-Aquitaine) comme membre de la commission de surveillance des opérations électorales.
- Le Bureau directeur, après discussions, rejette la demande de dérogation – sur-classement d'une jeune D17 en D21 – pour le championnat de France de relais de catégories CO à VTT : sur-classement interdit pour les jeunes par le règlement, problème de responsabilité en cas d'accident à ne pas respecter les règlements.
- Un point à date est fait par rapport aux travaux sur le site métier.
- En cas de besoins de flyers pour une commission, celle-ci doit faire valider par le Bureau directeur puis prendre attache avec la commission communication pour la réalisation.
- Des opérations grand public seront mises en place lors des courses en Corrèze sous la direction du chargé de développement territorial Maxime DELÉTRÉ dont un trail'O à coût réduit (5€ pour les adultes, gratuit pour les jeunes).

Fin de la réunion à 23h40.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

